

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 16 février 2016

Présents :

MMES Brigitte BOCHATON – Bernadette BUGNET – Marie-Laure CHEVALLIER –
– Catherine FAIVRE – Laurence FRAN CART – Isabelle GEINDRE – Monique
HERVÉ – Charlotte MONEL – Claire PRESCHOUX – Séverine SUCHERE

MM. Pierre-Louis BESSON – Franck EGARD – Antoine FATIGA – Alexandre
GARIN – Christophe GERBELOT – Mathias LEBLOIS – Olivier MARMET – Patrick
NICOLLET – Alain PONCET – Julien ROUTIN – Bruno STELLIAN

Absents :

Hauda ARAB donne pouvoir à

Julien BOURGEOIS donne pouvoir à

Berthe-Ange LAUDET donne pouvoir à

Isabelle DAILLE-JACQUETIN donne pouvoir à Claire PRESCHOUX

Laurent TOCHON

Régis VION

Brigitte BOCHATON invite le Conseil Municipal à :

1. désigner le secrétaire de séance : **S. SUCHERE**
2. approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité
3. prendre acte conformément à la délégation de pouvoirs accordée au Maire par délibération du 28/08/2014 des 9 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la rétrocession du droit au bail du local situé au 2 rue Ernest Grangeat

Alain Poncet précise qu'en janvier 2016, le Conseil Municipal a approuvé le cahier des charges de rétrocession du droit au bail de l'ancien SPAR, au 2 rue Ernest Grangeat.

L'avis de rétrocession a été publié par voie d'affichage en Mairie du 6 janvier au 20 janvier 2016.

A ce titre, deux candidatures ont été reçues :

- Le Coin Vital représenté par l'EURL El Baroudi Mustafa
- Myriam Urro sous l'enseigne VIVAL

Alain Poncet ajoute que la commission d'analyse des offres constituée de **Brigitte Bochaton, Olivier Marmet, Séverine Suchère** et lui-même s'est réunie le 5 février : après étude des deux dossiers, c'est la candidature de Myriam Urro, sous l'enseigne Vival qui est retenue aux conditions suivantes :

- montant du droit au bail = 40 000 € ; loyer annuel 14 400 € HT et hors charges.

Alain Poncet rappelle que les conditions du choix du repreneur reposaient sur 4 critères :

- activité proposée : 40 %
- solidité financière : 30 %
- montant du droit au bail proposé : 20 %
- dossier technique : 10%

Le Coin Vital a obtenu 53 points sur 100 alors que Myriam Urro a obtenu 87 points sur 100.

Mathias Leblois demande à quelle chaîne appartient Vival.

Alain Poncet répond qu'il s'agit d'une chaîne du groupe Casino, comme il en existe une à Barby. Mme Urro aura aussi une petite partie snacking visant à satisfaire une demande des étudiants. L'ouverture théorique est prévue pour avril.

Mathias Leblois souligne le fait que c'est tout le secteur du bas de Jacob qui va être remis à neuf.

Brigitte Bochaton ajoute qu'il y a aussi un vrai travail de concertation en cours avec la ville de Chambéry pour créer une place digne de ce nom.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la rétrocession du droit au bail du local situé au 2 Ernest Grangeat à Madame Urro, sous l'enseigne Vival.

2. Dotations Globalisées des écoles

Isabelle Geindre informe que la commission « *Affaires scolaires et périscolaires* » s'est réunie le 3 février dernier et a abordé notamment la question des demandes de dotation globalisée de chacune de nos écoles maternelle et élémentaire s'élevant pour l'école maternelle à 4 290 € et pour l'école élémentaire à 7 597 €.

Isabelle Geindre commente ensuite les montants des Dotations Globalisées des deux écoles qui sont projetées en séance. Elle souligne que les gros postes de dépenses pour l'école élémentaire se situent sur les sorties scolaires, les transports et les entrées piscine même si la commune fait partie de Chambéry métropole. Elle précise que la ligne supplémentaire « *USEP* » correspond aux activités du mercredi qui se déroulent 5 à 6 fois par an en fonction de la météo et qui réunissent les enfants de la Savoie. Elle

souligne que le montant global est moins important que celui de l'année dernière car la commune va également investir dans la modernisation informatique de l'école.

Isabelle Geindre commente ensuite les montants pour l'école maternelle où les postes les plus importants sont les entrées patinoires et le spectacle en lien avec le Césalet.

Mathias Leblois demande au vu des tarifs des entrées piscine/patinoire à qui appartiennent ces équipements. Selon lui, les écoles de Chambéry y ont accès gratuitement.

Isabelle Geindre répond que c'est à Chambéry métropole mais que les écoles de Chambéry paient elles aussi leurs entrées ; Il n'y a pas de différences entre les communes de l'agglomération. Elle ajoute que le transport pèse aussi dans le coût.

Mathias Leblois note qu'effectivement le budget piscine est lourd mais la natation est une activité obligatoire en élémentaire.

Antoine Fatiga précise que toute collectivité qui a des équipements a besoin de recettes, d'autant que la DGF baisse et donc selon lui, le prix va sans doute continuer à augmenter.

Alexandre Garin signale que le prix d'entrée à la piscine pour les écoles ne représente que la moitié du prix réel, ce qui n'est pas le cas partout.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les demandes de Dotations Globalisées des écoles.

3. Débat d'orientation Budgétaire 2016

Bruno Stellan commente en séance l'intégralité du Débat d'Orientation Budgétaire.

S'instaure un débat entre élus tant au niveau national que local (Antoine Fatiga, Franck Egard, Bruno Stellan, Brigitte Bochaton).

Bruno Stellan laisse la parole à **Alain Poncet** pour exposer le détail des dépenses d'équipement prévisionnelles.

Isabelle Geindre complète pour l'école élémentaire avec l'aménagement informatique des salles de classe.

Alain Poncet continue en précisant qu'il reste à chiffrer les travaux pour la création d'un trottoir route du Couvent Saint-Joseph et les illuminations.

Antoine Fatiga s'interroge sur le poste « *sécurisation de l'école élémentaire* » car c'est un peu cher selon lui et il se demande si d'autres options ne sont pas possibles.

Isabelle Geindre précise que depuis novembre 2015 un PPMS est obligatoire et il est mentionné dans celui-ci que les portes de l'école doivent être fermées ; or ce n'est pas le cas actuellement : elles sont trop basses et donc on passe facilement par-dessus. C'est une sécurisation dans les deux sens : contre les intrusions mais aussi pour éviter les

départs d'enfants comme nous avons eu le cas en maternelle et la commune avait alors décidé de rehausser le portail. Elle ajoute que tant qu'il ne se passe rien, tout va bien mais la commission « *Vie scolaire et périscolaire* » préfère anticiper.

Alain Poncet informe qu'il y aura une concertation élus/enseignants pour rehausser les portails à 1,80 m (entrée et portail qui donne dans le grand pré) et étudier la possibilité de visiophone. La commune laissera aussi les haies pousser plus haut pour qu'il n'y ait pas de décalage.

Olivier Marmet souligne qu'il faut néanmoins un système pour ouvrir/fermer le portail d'entrée sans forcément devoir sortir car cela ne serait pas pratique pour les enseignants et les encadrants des garderies/TAP. Il trouve donc que la somme n'est pas exagérée.

Alain Poncet souligne qu'un vrai travail s'est mis en place entre la commission « *Travaux* » et les enseignants notamment pour voir ce qui peut fonctionner et rentabiliser l'investissement.

Brigitte Bochaton termine en précisant que le risque zéro n'existe pas : il faut en être conscient et donc la commune doit arriver à trouver un bon compromis car c'est un investissement lourd. Chacun doit prendre ses responsabilités.

Antoine Fatiga revient sur la ligne « *vidéo protection* ». Bien que réservé sur la vidéo protection, il y est favorable parce que parallèlement la commune a fait un effort financier en doublant le poste des correspondants de nuit. Cela assure une présence humaine plus grande sur le terrain.

Brigitte Bochaton précise que les correspondants de nuit sont uniquement dans le quartier dit « *en veille* » et ne sont pas présents tous les soirs : ils ont un rôle de contact, de médiateur mais ils ne surveillent pas les bâtiments communaux. La vidéo protection quant à elle remplit cette mission!

Bruno Stellian souligne le côté dissuasif de la vidéo protection et son utilité dans la résolution des enquêtes.

Mathias Leblois questionne sur l'enfouissement des réseaux rues Lélia et Dupasquier : pourquoi ces travaux, est-ce pour ne pas revenir sur les enrobés ?

Alain Poncet répond que tous les réseaux sont enfouis dans les rues Emmanuel Grand, Ernest Grangeat et Edouard Pailleron mais que dans le même secteur, il reste des réseaux aériens sur les rues Lélia et Dupasquier. La commune en profite pour les enfouir. Un travail conjoint a été fait avec le service des eaux de Chambéry métropole qui change les canalisations afin d'enchaîner les différents travaux et ainsi limiter au maximum les désagréments pour les habitants. Il était cohérent de le faire cette année.

Brigitte Bochaton explique que l'enfouissement des réseaux fait partie de la politique de la commune : quand un chantier important se déroule sur une voirie, on en profite pour dissimuler les réseaux aériens.

Bruno Stellian revient sur la page 5 du DOB et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la proposition d'augmentation de 1 % des taux d'imposition. Il précise que c'est une augmentation raisonnable et nécessaire ; les taux des impôts de Jacob-

Bellecombette font partie des plus bas de notre strate démographique et cela permettra de compenser partiellement la baisse des dotations.

Pierre-Louis Besson demande comment cela se passera quand il y aura absorption des communes au niveau communautaire en terme d'harmonisation des taux.

Bruno Stellian répond qu'un gros travail sera à faire sur les taux et les valeurs locatives pour les homogénéiser mais ce n'est pas pour tout de suite, cela va prendre beaucoup de temps pour tout mettre en place. Il signale que le taux le plus bas est à Saint-Jeoire-Prieuré et le plus haut à Chambéry avec une différence de 1 à 5 entre les 2.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'augmentation des impôts de 1 % en 2016.

4. Informations diverses

- **Brigitte Bochaton** revient sur la 3^{ème} modification du PLU qui est en cours. Le commissaire-enquêteur a rendu son rapport et ensuite c'est Chambéry métropole qui approuvera la modification puisqu'il y a eu transfert de compétence.

Alain Poncet, après un bref rappel de la procédure, lit les conclusions du commissaire-enquêteur et les réponses qui ont été apportées à ses questions.

Antoine Fatiga souligne qu'il aurait été intéressant d'avoir ces informations en amont afin de pouvoir les étudier. Il propose que la question soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal pour que les conseillers émettent un avis avant transmission à Chambéry métropole, comme cela avait été convenu lors d'une précédente séance.

Brigitte Bochaton informe que les conclusions du commissaire-enquêteur sont à la disposition de tous à l'accueil de la mairie ; elle propose d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

- **Charlotte Monel**, en tant que comptable du Téléthon, remercie vivement les participants mais déplore le faible nombre de conseillers municipaux présents.
- **Alain Poncet** signale que la fibre arrive sur l'intégralité de la commune. Sous réserve, le timing d'installation des armoires est prévu pour l'été 2016. Un courrier a été envoyé à tous les syndics de copropriété car cette question nécessite de passer en assemblée générale. Les premières installations auront lieu en décembre 2016/1^{er} semestre 2017 pour les immeubles. Pour les maisons individuelles, des informations seront transmises plus tard via le site Internet de la commune et le bulletin municipal. Jacob-Bellecombette fera partie des 1^{ères} communes 100% fibre.
- **Claire Preschoux** ajoute concernant le Téléthon que cette soirée avait été décalée en janvier du fait des élections régionales. Compte-tenu de son succès et des 2 000 € récoltés, elle propose que cette soirée ait lieu dans les mêmes dates. Les associations se sont bien investies.

- **Alexandre Garin** signale que des conférences intéressantes ont lieu actuellement sur l'agglomération : il a assisté à celle de Jean-Louis Etienne sur le réchauffement climatique, qui était très bien. Une prochaine est programmée en mars.
- **Antoine Fatiga** informe qu'une enquête publique sur Vicat est en cours concernant la mise en place d'une installation mobile pour une campagne de concassage.
Brigitte Bochaton signale que cette question est prévue à l'ordre du prochain Conseil Municipal.
Antoine Fatiga informe que la commission transport de Chambéry métropole va se réunir début mars. Jacob-Bellecombette sera notamment impactée au niveau de la ligne 6 car elle sera moins bien desservie. Plus d'informations sur le site : territoire-mobilité. A suivre.
Antoine Fatiga demande comment la commune va se positionner sur la question de la privatisation du funérarium.
Brigitte Bochaton annonce que cette question sera également inscrite à la prochaine séance du Conseil Municipal.
- **Brigitte Bochaton** annonce la date du repas des bénévoles 2016 : le 29/04.

La séance est levée.